

EDITORIAL - par Olivier Storez, président SPBN

Le Fil de la Solidarité : c'est quoi ?

Ni un journal, ni un bulletin, nous n'en avons pour l'instant ni les moyens ni le temps, mais c'est une lettre ponctuelle pour faire de l'information sur la vie, et le travail de l'association. Cela peut et doit aussi permettre à ceux qui le veulent de réagir. N'hésitez pas à contacter Anaïs pour lui faire part de vos réflexions! En effet comme dans toute association, certains sont plus investis, mais cela ne doit pas empêcher l'information de tous.

Solidarité Paysans Basse-Normandie a un bureau (3 personnes) et un Conseil d'administration (6 personnes) volontairement réduits. En effet, son objectif principal est de donner des moyens aux équipes départementales. Pour se faire, nous recherchons des financements auprès de la région, des départements, de la MSA et du Crédit Agricole. À ce jour, seul le financement régional est acquis.

Avec des moyens, nous avons pu embaucher Anaïs d'Auzac dont le travail est de seconder les bénévoles des 3 départements. Sa deuxième mission est d'animer l'association et d'organiser des formations qui nous permettent de mieux nous connaître et de mettre en commun les pratiques des 3 départements.

Nous vivons la solidarité dans notre action et pouvons être fiers qu'elle existe. Dans le contexte actuel, voici tout d'un coup une valeur qui était décrite comme passéiste voire stupide et qui revient au goût du jour. En effet, tous les citoyens que nous sommes vont devoir être solidaires par l'intermédiaire de l'état avec les banques. Pour beaucoup d'entre nous qui pouvons avoir des relations difficiles avec elles, c'est presque un comble.

FORMATIONS

Nous nous sommes retrouvés une quinzaine à la formation juridique le 14 novembre, autour d'Isabelle Brochard-Stevenin, avocate à Caen. Cette journée a été une bonne occasion pour avoir des réponses à des questions bien précises posées par les accompagnements en cours

FORMATIONS

A NOTER !

Formation à la négociation à Vire les vendredis 09 et 23 janvier 2009. Venez nombreux !

Approfondissement formation à la négociation pour ceux qui ont participé aux journées de juin 2008, le 13 février 2009.

RMI / RSA : Qu'est-ce que ça change pour les agriculteurs ?

Par Jean Tesson, président SOS Agriculteurs 50

Le 17/09/2008, j'ai participé à Paris à une **réunion de réflexion sur le projet de loi sur le RSA** (Revenu de Solidarité Active). Cette journée était organisée par **Solidarité Paysans**. Cette organisation nationale regroupe les différentes associations régionales et départementales qui accompagnent les agriculteurs en difficulté.

A ce jour, certains paysans peuvent bénéficier du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et des aides spécifiques qui en découlent :

- CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire)
- Exonération de la taxe d'habitation
- Exonération de la Redevance audiovisuelle
- Cotisation AMEXA (Assurance maladie des exploitants agricoles), assise sur une assiette forfaitaire (200 SMIC)
- Aide juridictionnelle.

Une difficulté : tous les agriculteurs relevant du régime fiscal du réel ne peuvent bénéficier du RMI que par dérogation. Le projet de loi initial du RSA, qui va progressivement remplacer le RMI, n'apporte pas d'amélioration quant aux critères d'attribution, il exclut même les non salariés.

Solidarité Paysans propose de modifier les critères d'attribution pour les paysans relevant du régime fiscal du réel. Il est socialement injuste d'entretenir la confusion entre le revenu fiscal de l'entreprise et le revenu disponible pour la famille.

Solidarité Paysans propose l'accès au RSA pour les non salariés agricoles quelque soit son régime d'imposition.

Un courrier plus détaillé et argumenté a été envoyé aux députés et sénateurs pour qu'ils fassent inclure au projet de loi les amendements que nous proposons.

Suite à la mobilisation du réseau Solidarité Paysans, l'Assemblée Nationale a entendu notre demande de ne pas lier l'ouverture du RSA au régime fiscal de l'agriculteur. Cependant, elle a quand même laissé la référence au régime fiscal forfaitaire. Nous avons envoyé un nouveau courrier aux sénateurs pour insister sur ce point.

Il n'a pas été donné suite aux autres demandes de Solidarité Paysans au niveau de l'Assemblée Nationale, c'est pour cette raison que nous continuons à effectuer des démarches auprès des sénateurs.

Voilà ce qui a finalement été obtenu grâce à la mobilisation de Solidarité Paysans :

La France Agricole du 14 novembre : « Le projet de loi généralisant le revenu de solidarité active a été adopté en première lecture par les députés et les sénateurs en octobre. Un amendement prévoit que tous les chefs d'exploitations agricoles pourront bénéficier du RSA, quel que soit leur régime fiscal d'imposition. Dans le projet de loi initial, seuls ceux imposés selon le régime du forfait avaient accès au RSA ».



Simulation d'entretien avec des agriculteurs en difficulté

Témoignage : Devenir bénévole, pourquoi pas moi ?

Les 2 nouveaux bénévoles de la Manche nous expliquent pourquoi ont-ils décidé de s'engager :

Bénévole 1 : Après avoir vu dans la presse le compte-rendu de votre AG, je me suis interrogé, car étant à la retraite et n'ayant pas de mandat électif, je souhaitais me rendre utile. Ayant été autrefois à la section des fermiers et assesseurs au tribunal paritaire des baux ruraux, je me suis retrouvé face à des problèmes similaires à ceux que l'on rencontre à SOS-Agri-50. J'ai cessé ces activités car ayant une famille et mon épouse rencontrant des problèmes de santé, il fallait être présent sur l'exploitation car une ferme doit être économiquement viable. Comme certainement beaucoup, j'ai vécu des moments de situations financières tendues (après la mise en place des quotas laitiers et des diverses crises bovines). Seul face aux ogres économiques : banques et agrofournisseurs, on se sent faible. C'est pour cette raison que j'ai proposé de me rendre disponible si j'en ai la capacité.

Bénévole 2 : Pourquoi devenir bénévole à Solidarité Paysans ? Cette question oblige à la réflexion et à l'éclaircissement de ses motivations... Tout est dit dans le nom de l'association :

Paysans : car c'est le monde dont je suis issu et dans lequel j'ai évolué. Je m'y sens bien et je le vois changer, j'aime le comprendre.

Solidarité : j'attache beaucoup d'importance à cette obligation morale qui regroupe les valeurs auxquelles je crois (entraide, attention aux autres, écoute).

Je salue ici les pionniers de cette association. Mettre en place cette structure et la faire vivre demande beaucoup d'abnégation et des qualités humaines que je respecte. J'espère bénéficier de leur sagesse.

Je pense que les personnes en difficulté ont besoin d'une écoute bienveillante pour les aider à comprendre leurs problèmes, qu'ils soient techniques ou financiers, et les accompagner dans leur recherche de solutions afin qu'ils reprennent leur avenir en main, être capable de les soutenir moralement afin qu'ils retrouvent confiance en eux. Voilà mes motivations, j'espère en être capable.

Formation à la Négociation à Caen le 02 et 18 juin

Lors de la 1^{ère} journée de formation, nous avons réfléchi sur les techniques de communication et sur les étapes du deuil par lequel passe l'agriculteur en difficulté. Cette réflexion nous a permis d'apprendre ou de réajuster notre manière d'être lors de nos accompagnements.

La 2^{ème} journée a été l'occasion d'appréhender les différents comportements que peuvent avoir les créanciers et d'adapter notre stratégie en fonction de cela.

Ces journées ont été très enrichissantes sur bien des points. Maintenant, il nous faut appliquer tout ce que nous avons appris ! N'hésitez pas à venir nombreux à la prochaine session de formation sur ces thèmes !



Journée conviviale à Créances

Le samedi 4 octobre, 35 personnes, bénévoles de l'association et agriculteurs accompagnés par SOS 50 se sont retrouvés pour une journée conviviale.

Nous avons été accueillis par Mr et Mme Legruel de Créances, et c'est sous le hangar de la ferme que nous avons partagé les entrées et les desserts préparés par les uns et les autres, et les grillades de Daniel.

Des danseurs du groupe « *Bi'ch eu nous* » ont réchauffé l'atmosphère en nous invitant à partager leurs danses.

Les gens ont bien discuté et avaient l'air content d'être là.

Chacun se présentant, il y a eu beaucoup d'émotion et de « chaleur » dans le merci témoigné aux bénévoles. Merci exprimant la gratitude pour les visites « *on téléphone, et le lendemain un bénévole était prêt à nous rendre visite...* » et « *...l'aide reçue permet de rompre le sentiment d'isolement...* »

Les présents à cette journée ont été très assidus au jeu avec questions diverses sur la région préparé par Anaïs. La gagnante a reçu un panier traditionnel bien garni de produits locaux offerts. Cette journée a été un temps de pause dans les difficultés quotidiennes. A renouveler.

Nicole Tesson



Travailler pour Solidarité Paysans

Voilà 8 mois que je travaille à Solidarité Paysans Basse Normandie. Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je me présente brièvement : je suis originaire de Montpellier et j'ai fait mes études à Toulouse. Je suis ingénieure en Agriculture depuis juin 2006. Je ne suis pas du tout issue du milieu agricole mais l'aperçu que j'en ai eu pendant mes études m'a donné envie de travailler dans ce secteur.

Pourquoi vouloir travailler à Solidarité Paysans ? Les raisons ne manquent pas ! Je voulais un métier qui unisse 3 choses : l'animation, l'agriculture et un volet social. Autant dire que j'ai trouvé LE boulot qui réunit les 3 ! J'ai appris énormément de choses depuis que je suis ici. Ce que je préfère dans ce travail, c'est le côté relationnel : le travail avec les bénévoles, le lien avec les personnes en difficulté et les échanges avec les professionnels en contact avec les agriculteurs.

J'ai découvert ici que la Solidarité n'était pas juste une expression à la mode mais plutôt une valeur essentielle mise en pratique chaque jour. Les bénévoles font un boulot de fou et se donnent à fond pour aider les personnes qui en ont besoin.

Il y a encore moins d'un an, je ne savais pas qu'aider les agriculteurs en difficulté pouvait être un métier. Maintenant, je suis très heureuse de travailler pour cette association parce que je suis convaincue de son intérêt et de sa spécificité.

Anaïs d'Auzac